

## L'actu du jour

### La PMA vient d'être autorisée pour toutes les femmes

Après des années de débats, la loi autorisant la PMA a été acceptée en France. Toutes les femmes, qu'elles soient en couple avec un homme, une autre femme, ou qu'elles soient célibataires, peuvent désormais avoir un enfant grâce à des techniques médicales. *1jour1actu* te parlait déjà de la PMA dans son numéro 247, daté du 11 octobre 2019.



Quelques jours avant le vote, beaucoup de personnes, dans plusieurs villes de France, ont manifesté pour que la loi sur la PMA soit adoptée. (© Fiora Garenzi / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP)

**Paru le 11 octobre 2019, cet article de *1jour1actu* t'explique...  
... ce qu'est la PMA, et pourquoi elle a été au centre de tant de débats :**

**Pourquoi en parle-t-on ?  
Parce que, le mardi 29 juin, une loi qui autorise la PMA (procréation médicalement assistée) a été votée en France.**

L'info à la loupe

# PMA, trois lettres qui font l'actu

La PMA (procréation médicalement assistée) est un ensemble de techniques médicales qui peuvent aider des femmes à avoir des enfants. 1jour 1actu t'aide à comprendre comment ça fonctionne et pourquoi on en parle tant, en ce moment.

## Des méthodes scientifiques

Il arrive qu'un homme et une femme aient des **difficultés à avoir un enfant**. Il arrive aussi qu'un couple risque de **transmettre une maladie** à son futur bébé. Ils peuvent alors avoir recours à la PMA.

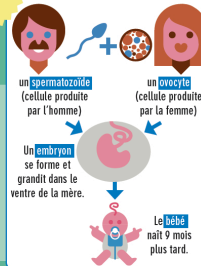


Dans ce cas, des **médecins spécialisés** peuvent aider. Ils utilisent des techniques scientifiques pour faciliter la rencontre entre l'**ovocyte** de la femme et le **spermatozoïde** de l'homme.

Si nécessaire, le couple peut bénéficier d'un don d'**ovocytes**, de **spermatozoïdes** ou des deux. Ces dons sont faits gratuitement, en laboratoire, par des donneurs et des donneuses anonymes.

**Le dico**  
Cellules : très petits éléments qui composent les êtres vivants.

**Pour faire un bébé...**  
... Il faut que deux **cellules** se rencontrent et fusionnent.



## Loi Un nouveau projet de loi

Selon la loi actuelle, en France, seules **les femmes en couple avec un homme** ont le droit de demander une PMA.

Or un nouveau projet de loi est actuellement en discussion.

Si cette nouvelle loi est adoptée, la PMA pourrait être demandée par toutes les femmes, y compris **les femmes seules et les femmes homosexuelles** en couple avec une autre femme. Elles pourraient alors avoir des enfants, grâce aux dons de spermatozoïdes.

Avec ce projet de loi, les dons d'ovocytes et de spermatozoïdes ne seraient plus totalement anonymes. À ses 18 ans, l'enfant pourrait demander à connaître des informations sur le donneur ou la donneuse.

## La PMA pour toutes, ça fait débat !

Certains Français **s'opposent au projet de loi**, car ils craignent que **les pères perdent leur place** dans la société. Ils pensent aussi que les enfants nés d'une PMA, dans une famille où il n'y a pas de père, risquent de connaître des **problèmes psychologiques**.

**Pour** La majorité des Français\* sont **favorables à la PMA pour toutes** et répondent qu'un enfant peut être heureux dans tous les types de familles. Ils ajoutent que les femmes seules ou homosexuelles devraient avoir **les mêmes droits** que les autres femmes, y compris celui d'avoir des enfants.

→ Le débat continue en ce moment au Parlement, où la loi est discutée, et dans la société. Le projet de loi va-t-il être adopté ? Réponse en 2020...

Texte : Elise Rengot.

Illustrations : PMA, Procréation Médicalement Assistée, de Frédéric Pichon, éd. PFCES, Centres d'obstétrique et de conservation des œufs et du sperme, "Son usage" (FOD) du 12 septembre 2019.

## Aujourd'hui, la PMA pour toutes

« C'est un moment historique ! », c'est ainsi qu'un homme politique a qualifié l'adoption de la loi autorisant la PMA. C'est vrai que beaucoup de personnes l'attendaient.

Aujourd'hui, ça y est, toutes les femmes ont le droit de bénéficier de cette aide. Et cela devrait être mis en place avant la fin de l'année 2021 : les femmes célibataires et les couples lesbiens (deux femmes) devraient avoir accès à la PMA dès septembre.

## Une loi qui va plus loin

La loi qui autorise la PMA permet aussi d'autres avancées. Si deux femmes décident d'avoir un enfant ensemble, elles seront toutes les deux reconnues mères de l'enfant. Avant, seule celle qui accouchait était considérée comme la maman.

Nathalie Michel

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)